



Filière Soins infirmiers

DESCRIPTIF DE MODULE

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1 Intitulé du module Sciences Humaines 2.1 - Droit et politique de santé 2019-2020

Code : S.SI.370.2516.F.19

Type de formation

Bachelor

Niveau

Module de base

Caractéristique

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion de la filière en soins infirmiers selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type

Module principal

Organisation temporelle

Module sur 1 semestre

Semestre de printemps

Module sur 2 semestres

Semestre d'automne

Autres:.....

2 Organisation

Crédits ECTS

5 ECTS

Langue principale d'enseignement

Français

Allemand

Italien

Anglais

3 Prérequis

Pas de prérequis

Autre: Connaissances de base des institutions politiques suisses. Voir par exemple la première partie du support de cours, distribué au début du semestre.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers, en particulier les compétences A2, A3
- Rôle de communicateur-trice en particulier les compétences B1, B3
- Rôle de collaborateur-trice, en particulier les compétences C2, C3, C4
- Rôle de manager, en particulier les compétences D1, D3, D4
- Rôle de promoteur-trice de la santé, en particulier la compétence E1
- Rôle d'apprenant-e et formateur-trice, en particulier la compétence F2
- Rôle de professionnel-le, en particulier les compétences G1, G2

Objectifs généraux d'apprentissage

Concevoir les interventions professionnelles en se référant aux apports des sciences humaines.

Questionner les problématiques de santé et professionnelles à l'aide des apports des sciences humaines,

Critiquer l'organisation du système socio-sanitaire et argumenter sa position professionnelle.

Objectifs spécifiques :

Politique de santé - L'étudiant-e :

- comprend les enjeux principaux de la politique sanitaire suisse ;
- connaît quelques questions ou thématiques d'actualité en matière de politique sanitaire ;
- porte un regard critique en tant qu'infirmière ou infirmier sur la politique sanitaire.

FORM_BACH_PEC12fiche-module_ScHum2.1	Filière soins infirmiers	Auteur : CVB	Approuvé par : BKA	1/3
Créé le : 06.03.2013	Modifié le : 05.06.2016	Par : CVB	Version : 3	

Droits des patients et aspects juridiques de l'exercice de la profession - L'étudiant-e :

- connaît et comprend les règles qui régissent les aspects nommés sous le point 5 ;
- connaît les différentes voies et les conditions auxquelles un professionnel de la santé peut être tenu pour responsable d'un point de vue juridique ;
- est capable de développer et d'argumenter sa position professionnelle par rapport aux règles juridiques étudiées.

Assurances sociales : L'étudiant-e :

- acquiert une vision d'ensemble des assurances sociales qui couvrent les soins de santé (personnes assurées ; risques couverts ; prestations ; conditions et modalités d'octroi des prestations ; organisation et financement).
- est capable de déterminer quelles assurances interviennent par rapport à une situation donnée.

5 Contenu et formes d'enseignement

Les contenus du module sont issus des disciplines suivantes : sciences politiques, économie, droit.

- **Politique de santé** : Etat-Providence, marché de la santé, allocation des ressources, processus politique et profession infirmière, groupes de pression.
- **Droits des patientes et aspects juridiques de l'exercice de la profession**: droit à l'autodétermination ; consentement aux soins ; directives anticipées ; représentation dans le domaine médical ; mesures limitant la liberté de mouvement ; placement à des fins d'assistance (PAFA) ; soins psychiatriques dans le cadre d'un PAFA ; curatelles (aperçu) ; responsabilités professionnelles civiles, pénales et disciplinaires ; responsabilités en cas de délégation, loi fédérale sur les professions de la santé, droit du travail (quelques éléments), assistance au suicide (regard juridique et sociologique).
- **Assurances sociales** : Assurance-maladie (LAMal), assurance-accidents (LAA) et assurance-invalidité (LAI).

Typologie du module : théorique laboratoire APP/séminaire mixte blended learning stage

6 Modalités d'évaluation et de validation

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'épreuve.

Evaluation écrite, individuelle sur table. Documentation libre (sans Internet et autres moyens électroniques).

7 Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation Remédiation possible Pas de remédiation

Modalités Examen écrit complémentaire.
La note après la remédiation est comprise entre A et F. Le FX est exclu.
Date de retour : au plus tard lors de la semaine 36

Répétition

Modalités Participation au module ou projet individuel
Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module Autre: ---

Délai pour l'évaluation de la répétition : fin du semestre durant lequel le module est répété

Validation de la répétition: La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

8 Remarques

La présence aux séminaires, laboratoires et APP est obligatoire. Une absence de plus de 20% à ces enseignements peut entraîner la non obtention des crédits du module.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant doit se référer aux règlements internes de HESAV.

FORM_BACH_PEC12fiche-module_ScHum2.1	Filière soins infirmiers	Auteur : CVB	Approuvé par : BKA	2/3
Créé le : 06.03.2013	Modifié le : 05.06.2016	Par : CVB	Version : 3	

Politique de santé

- Dallaire, C. (2008). L'action politique : une stratégie pour l'engagement professionnel. Dans C. Dallaire (Éd.), *Le savoir infirmier : au coeur de la discipline et de la profession* (pp. 455-480). Montréal, QC : G. Morin.
- Département fédéral de l'intérieur de la Confédération suisse. (2013). *Politique de la santé : les priorités du Conseil fédéral*. Repéré à http://www.bag.admin.ch/gesundheit2020/?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,lnp6lONTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2YUq2Z6gpJCLdIF4gWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--
- Office fédéral de la statistique. (2013). Enquête suisse sur la santé 2012 – Vue d'ensemble. Neuchâtel, OFS. Repéré à : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=5353>
- Organisation de coopération et de développement économiques & Organisation mondiale de la santé. (2006). *Examens de l'OCDE des systèmes de santé : Suisse*. Paris, France : OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques, & Organisation mondiale de la santé. (2011). *Examens de l'OCDE des systèmes de santé : Suisse 2011*. Paris, France : Editions OCDE. doi:10.1787/9789264120938-fr
- Rossini, S., & Legrand-Germanier, V. (2010). *Le système de santé : assurances, médecine, soins et prévention*. Lausanne, Suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Droits des patients et aspects juridiques de l'exercice de la profession

- Bucher, A. (2009). *Personnes physiques et protection de la personnalité* (5e éd.). Bâle, Suisse : Helbing Lichtenhahn.
- Guillod, O., & Bohnet, F. (Éds). (2012). *Le nouveau droit de la protection de l'adulte*. Neuchâtel, Suisse : CEMAJ/Bâle, Suisse : Helbing Lichtenhahn.
- Manai, D. (2013). *Droits du patient et biomédecine* ([2e éd.]). Berne, Suisse : Stämpfli.
- Moreillon, L., Kuhn, A., Bichovsky, A., Willi-Jayet, A., & Viredaz, B. (Éds). (2004). *Aspects pénaux du droit du vivant*. Bâle, Suisse : Helbing & Lichtenhahn/Bruxelles, Belgique : Bruylant.
- Steinauer, P.-H., & Fountoulakis, C. (2014). *Droit des personnes physiques et de la protection de l'adulte*. Berne, Suisse : Stämpfli.
- Werro, F. (2011). *La responsabilité civile* (2e éd.). Berne, Suisse : Stämpfli.

Assurances sociales

- Centre patronal (2013), Guide de l'employeur, Lausanne.
- Kahil-Wolff B. et al. (2015), Droit Suisse de la sécurité sociale, 2 Volumes, Staempfli, Berne.
- Keiser, R. Dossier : assurances sociales 2014 (23ème éd.). Traduction française par M. Holtz-Wick, Lucerne, Suisse : Keiser Verlag.
- Kocher, G., & Oggier, W. (Éds). (2011). *Système de santé suisse 2010 - 2012 : survol de la situation actuelle* (4ème éd.). Berne, Suisse : H. Huber.
- Meyer, U. (Éd.). (2007). *Soziale Sicherheit* (2e éd.). Bâle, Suisse : Helbing & Lichtenhahn.
- Perrenoud S., (2015) La protection de la maternité, Etude de droit suisse, international et européen, éd. Stämpfli SA, Berne.
- WEKA (2015), Guide pratique des assurances sociales, Weka business Media SA, Zurich.
- Wylter R. (Ed.) (2012), Panorama II en droit du travail. Recueil d'études réalisées par les des praticiens, Staempfli Editions SA, Berne.

10 **Enseignants**

Internes et externes à HESAV: se référer aux horaires de cours.

Responsable de module : Delphine Bonnard

Descriptif validé : septembre 2019

Par : Marie-Christine Follonier, responsable locale de filière

FORM_BACH_PEC12fiche-module_ScHum2.1	Filière soins infirmiers	Auteur : CVB	Approuvé par : BKA	3/3
Créé le : 06.03.2013	Modifié le : 05.06.2016	Par : CVB	Version : 3	